

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 558f07

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Les personnes disparues en Europe : un problème souvent marginalisé ou oublié sur notre continent

Strasbourg, 29.08.2007 - A la veille de la Journée internationale des personnes disparues, le 30 août, René van der Linden, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), a regretté que le problème des personnes disparues « soit trop souvent marginalisé ou oublié en Europe ».

« Depuis l'Illiade d'Homère, ou même depuis des époques plus anciennes, des personnes sont portées disparues à la suite de batailles et de conflits », a déclaré M. van der Linden. « L'incertitude sur le sort de telles personnes continue d'avoir des effets dévastateurs sur les vies de trop nombreuses familles, frappées par les retombées des conflits survenus sur le sol européen au cours des dernières décennies, que ce soit à Chypre dans les années 70, dans les Balkans dans les années 90, dans le Caucase du Nord ou le Caucase du Sud, ou dans les régions du Haut-Karabakh, de l'Abkhazie ou de l'Ossétie du Sud. »

« La résolution du problème des personnes disparues est à la fois nécessaire du point de vue des droits de l'homme et de celui du droit humanitaire », a affirmé M. van der Linden, « mais elle est trop souvent tributaire de conflits politiques invoqués pour entraver la recherche des lieux d'inhumation, l'exhumation des corps des personnes disparues et leur identification. »

« La Journée internationale des personnes disparues nous rappelle que les familles de ces personnes doivent être soutenues dans leur recherche de la vérité sur le sort de leurs proches », a ajouté M. van der Linden. « Cette journée est aussi l'occasion de rappeler aux Etats leurs obligations, au titre des droits de l'homme et du droit humanitaire, à l'égard des personnes disparues et des membres de leur famille, ainsi que d'encourager les petites – et assez peu nombreuses – ONG qui, avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Commission internationale pour les personnes disparues (CIPD), continuent d'attirer l'attention sur un problème trop souvent marginalisé ou oublié en Europe ».

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).